



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### territoires palestiniens

Question écrite n° 22046

#### Texte de la question

M. Daniel Boisserie interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'appel lancé par la plateforme des ONG françaises pour la Palestine qui soutient la création d'un État palestinien à côté de celui d'Israël, selon les termes définis par les instances internationales, 60 ans après la résolution 181 des Nations Unies. Il lui demande donc de lui faire connaître le point de vue de son ministère sur ce sujet.

#### Texte de la réponse

Les autorités françaises ont toujours été engagées dans la recherche d'une paix globale, juste et durable au Proche-Orient. Elles ont été sensibles à l'appel lancé par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, 60 ans après le vote de la résolution 181. Comme le président l'a déclaré à la Knesset en juin 2008, la meilleure garantie de sécurité pour Israël réside dans la création d'un État palestinien viable, démocratique et souverain, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël. La France, qui exerce depuis le 1er juillet la présidence de l'Union européenne, participe activement, notamment à travers le Quartet, à la poursuite et à la mise en oeuvre du processus politique engagé à Annapolis. Elle contribue au renforcement des institutions palestiniennes dans le cadre du suivi des engagements de la conférence des donateurs de Paris, qui s'est tenue le 17 décembre 2007. Elle réitère enfin l'attachement de l'Union européenne aux principes qui guident le processus de paix : respect du droit international, condamnation des violences et appel aux parties à respecter leurs obligations, notamment le gel de la colonisation pour Israël et la lutte contre le terrorisme pour l'Autorité palestinienne. Le ministre des affaires étrangères et européennes assure l'honorable parlementaire de l'engagement permanent de notre pays dans cette région, au service de la paix.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Boisserie](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22046

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 avril 2008, page 3569

**Réponse publiée le :** 16 septembre 2008, page 7976